

H1. Les relations internationales

Première partie : Le jeu des puissances dans un espace mondialisé de 1945 à nos jours

1. Je suis capable de caractériser un espace, une période, un événement, une situation ou un personnage

- Caractérisez le rôle de M. Gorbatchev dans la fin de la Guerre Froide.
- Recopiez et complétez le tableau pour caractériser les blocs au temps de la guerre froide.

| | Bloc de l'Ouest | Bloc de l'Est |
|--|-----------------|---------------|
| Puissance dominante | | |
| Idéologie | | |
| Nom & date de création de la principale organisation militaire structurant le bloc | | |
| Noms de pays alliés (au moins deux pays pour chaque bloc) | | |

2. Je suis capable de citer des acteurs

- Citez les dirigeants des deux grandes puissances mondiales au début de la Guerre froide.
- Citez une personnalité ayant joué un rôle majeur dans la disparition du bloc de l'Est.
- Citez un acteur essentiel de la fin du bloc communiste

3. Je suis capable de justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments

- Justifiez l'affirmation suivante : « le monde de 1947 à 1991 est un monde bipolaire ».
- Justifiez l'affirmation suivante : « l'année 1947 marque le début de la Guerre froide ».
- Justifiez avec des arguments précis l'affirmation suivante : " L'Allemagne est un lieu symbolique de la Guerre Froide ".
- Justifier l'affirmation suivante en proposant des arguments : " La coupure de l'Allemagne en deux États est le symbole de la division de l'Europe en deux blocs durant la guerre froide. "
- Justifiez l'affirmation suivante : « L'éclatement du système soviétique a fait des États-Unis l'unique puissance mondiale dans les années 1990. »

4. Je suis capable de localiser ou compléter un croquis

- Sur le fond de carte de « L'Europe au milieu des années 1950 », complétez la légende (coupure en deux de l'Europe, les deux Allemagne, les deux alliances militaires).
- Sur le fond de carte de l'Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, compléter la légende (coupure en deux de l'Europe, nom de la ville sous occupation quadripartite, les secteurs d'occupation de cette ville).

5. Je suis capable de proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution

- Les cinq événements indiqués se rapportent tous à la période du monde bipolaire. Donnez l'année de quatre d'entre eux : création des deux Allemagne, effondrement du mur de Berlin, doctrine Truman, éclatement de l'URSS, plan Marshall.
- Choisissez et recopiez parmi les dates suivantes celle qui est généralement considérée comme marquant le début de la Guerre froide : 1945, 1947, 1949, 1989, 1991.
- Proposez et datez un événement qui marque le début de la Guerre froide, en justifiant brièvement votre choix.
- Expliquez en quoi la période 1989-1991 marque la fin de la guerre froide. Justifiez votre réponse en précisant à quoi correspond chacune de ces deux dates.
- Choisir une date-clef de l'histoire de la Guerre froide en justifiant votre choix.
- Proposez trois dates-clefs de l'histoire de l'Allemagne depuis 1945 en indiquant l'événement qui s'y est produit.
- Proposez deux dates de l'histoire de l'Allemagne qui reflètent l'évolution des relations internationales depuis 1947.
- Donner les deux dates-clés de l'histoire de l'Allemagne dans la Guerre froide correspondant aux deux événements suivants (vous indiquerez l'année) : naissance de la RFA et de la RDA, réunification des deux Allemagnes.
- Proposez une date pour chacune de ces deux cartes (Allemagne divisée en secteurs d'occupation, Allemagne réunifiée).
- Recopiez et complétez la frise « L'Allemagne et Berlin, enjeux de la guerre froide (1947-1990) » en prenant en compte son titre : 1948-1949, 1961, 1989, 1990.

6. Je suis capable de proposer ou choisir une définition pour une notion

- Parmi les affirmations suivantes, lesquelles permettent de définir la Guerre froide ? Justifiez votre réponse.
- a- Des tensions fortes à travers le monde entre États-Unis et Union Soviétique déclenchées en 1947 et qui se poursuivent encore au début du XXIe siècle.

b- Un rapport de forces entre deux États (États-Unis et Union Soviétique) revendiquant chacun un modèle politique, économique et social qu'il souhaite défendre et propager.

c- Une préparation à la guerre qui aboutit à de multiples affrontements directs entre l'Union Soviétique et les États-Unis.

d. Des relations internationales qui aboutissent à un monde bipolaire.

e- Une course aux armements entre Union Soviétique et États-Unis qui les conduit à éviter de s'affronter directement.

- Choisissez la bonne définition du monde bipolaire :

a. Situation du monde opposant les pays en développement et les pays riches.

b. Situation du monde caractérisée par une division entre les anciennes grandes puissances coloniales et les colonies devenues indépendantes.

c. Situation internationale caractérisée pendant la guerre froide par la division du monde en deux blocs dominés par les États-Unis et l'URSS.

d. Monde organisé en deux grandes zones : l'hémisphère Nord et l'hémisphère Sud.

- Proposez une définition de l'islamisme.

Seconde partie (UN SEUL des deux sujets d'étude suivants est traité en cours) :

I. Le Proche-Orient

1. Exercices qui portent sur un document

Document. Discours de Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères français à l'ONU, le 14 février 2003

« Nous poursuivons ensemble l'objectif d'un désarmement effectif de l'Irak. [...] En adoptant à l'unanimité la résolution 14411, nous avons collectivement marqué notre accord avec la démarche en deux temps proposée par la France : le choix du désarmement par la voie des inspections et, en cas d'échec de cette stratégie, l'examen par le Conseil de sécurité de toutes les options, y compris celle du recours à la force. C'est bien dans ce scénario d'échec des inspections, et dans ce cas seulement, que pourrait se justifier une seconde résolution. La question qui se pose aujourd'hui est simple : considérons-nous en conscience que le désarmement par les missions d'inspections est désormais une voie sans issue? [...]

En réponse à cette question, la France a deux convictions : la première, c'est que l'option des inspections n'a pas été conduite jusqu'à son terme et peut apporter une réponse efficace à l'impératif du désarmement de l'Irak ; la seconde, c'est qu'un usage de la force serait si lourd de conséquences pour les hommes, pour la région et pour la stabilité internationale qu'il ne saurait être envisagé qu'en dernière extrémité. Or que venons-nous d'entendre, à travers le rapport de MM. Blix et El Baradei2 ? Nous venons d'entendre que les inspections donnent des résultats. [...]

L'autorité de notre action repose aujourd'hui sur l'unité de la communauté internationale. Une intervention militaire prématurée remettrait en cause cette unité, ce qui lui enlèverait sa légitimité et, dans la durée, son efficacité. Elle pourrait avoir des conséquences incalculables pour la stabilité de cette région meurtrie et fragile. Elle renforcerait le sentiment d'injustice, aggraverait les tensions et risquerait d'ouvrir la voie à d'autres conflits. Nous partageons tous une même priorité, celle de combattre sans merci le terrorisme. Ce combat exige une détermination totale. C'est depuis la tragédie du 11 septembre, l'une de nos responsabilités premières devant nos peuples.[...]

Il y a dix jours, le secrétaire d'État américain3 , M. Powell, a évoqué des liens supposés entre Al-Qaïda et le régime de Bagdad4 . En l'état actuel de nos informations et recherches menées en liaison avec nos alliés, rien ne nous permet d'établir de tels liens. En revanche, nous devons prendre la mesure de l'impact qu'aurait sur ce plan une action militaire contestée actuellement. Une telle intervention ne risquerait-elle pas d'aggraver les fractures entre les sociétés, entre les cultures, entre les peuples, fractures dont se nourrit le terrorisme ?

Source : Dominique de Villepin, *Un autre monde*. Paris, L'Herne, 2003, p. 73-80.

1. Résolution du Conseil de sécurité qui exige de l'Irak qu'il accepte, dans un délai de sept jours, le contrôle renforcé de ses installations de production d'armes.
2. Respectivement président de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies et directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
3. Le ministre des Affaires étrangères aux Etats-Unis.
4. C'est-à-dire l'Irak dirigé par Saddam Hussein.

Questions :

- 1) A qui s'adresse ce discours? Sur quel problème porte-t-il ?
- 2) Dégagez les arguments de l'auteur. A qui s'oppose-t-il en cette circonstance ?
- 3) Précisez ce que signifie la « tragédie du 11 septembre ».
- 4) Montrez en quoi la pertinence de la mise en garde exprimée dans les phrases soulignées s'est vérifiée.

Document : Géopolitique de l'eau.

L'usage de l'eau conditionne largement les relations entre Israël et ses voisins. L'Etat hébreu, dont les ingénieurs et les agriculteurs ont réalisé des promesses en faisant « fleurir le désert » n'a guère de ressources propres en eau. Il dépend, d'une part des nappes phréatiques situées en partie ou en totalité en Cisjordanie, d'autre part du Jourdain, fleuve frontière, qui alimente le lac de Tibériade. Or, des quatre rivières dont la réunion forme le Jourdain, une seule, le DAN, prend sa source en Israël, le Yarmouk et le Baniyas en Syrie, le Hasbani dans le Sud-Liban.

La guerre des Six Jours, en 1967, fut en partie une guerre pour l'eau. En occupant la Cisjordanie et le Golan syrien, Israël assurait son approvisionnement menacé par les projets de ses voisins arabes sur le Yarmouk. [...]

Aujourd'hui, plus de 60% de l'eau consommée par les Israéliens, notamment pour l'irrigation agricole, sont prélevés dans les territoires palestiniens occupés par Israël, en particulier en Cisjordanie et une grande partie des installations hydrauliques sont situées hors des frontières d'avant 1967. Située en aval du lac de Tibériade, au niveau duquel Israël prélève les eaux du Jourdain supérieur, la Jordanie dépend de fait de son voisin. Elle se trouve dans une situation de pénurie tout aussi critique ; à Amman, l'eau ne coule au robinet que 3 jours par semaine. Les territoires palestiniens ne sont pas moins assoiffés. L'eau entièrement sous le contrôle d'Israël, est très inégalement répartie. En Cisjordanie, où le forage de nouveaux puits a été interdit aux Palestiniens depuis 1967, ceux-ci ne disposent que de 10 % des ressources en eau, 90 % étant captées par les Israéliens. La bande de Gaza est encore plus mal lotie : les maigres ressources en eau y sont dramatiquement polluées par les nitrates issues de l'agriculture intensive. La concentration en nitrates de l'eau du robinet est supérieure au taux maximal fixé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et la moitié des puits produit une eau impropre à la consommation.

La question de l'eau a jusqu'à présent été reportée aux négociations finales, toujours repoussées. Elle constitue une redoutable bombe à retardement.

Source: *L'Atlas mondial de l'eau. Une pénurie annoncée*, Salif Diop et Philippe Rekaze Kacewicz, page 51.

Questions

- 1) « Les territoires palestiniens ». Relevez dans le texte le nom de ces territoires puis expliquez pourquoi le texte utilise cette expression plutôt que le terme « État palestinien », en rappelant notamment les origines du problème sous-entendu ici.
- 2) Quels sont les enjeux liés à l'eau pour les territoires palestiniens ?
- 3) D'après le document, la question de l'eau constitue-t-elle une faiblesse ou un atout pour Israël vis-à-vis de ses voisins ?
- 4) Montrez que la question de l'eau et la question de la paix sont étroitement liées.

2. Exercices qui portent sur deux documents

Document 1 : Déclaration d'indépendance de l'État d'Israël (14 mai 1948)

« Le pays d'Israël a été le berceau du peuple juif. C'est là que s'est formée son identité spirituelle, religieuse et nationale. C'est là qu'il a réalisé son indépendance et créé une culture d'une valeur à la fois nationale et universelle. C'est là qu'il a écrit la Bible et qu'il l'a donnée au monde. [...]

Exilé du sol de Palestine, le peuple juif y est resté fidèle en tous les pays où il a été dispersé et n'a jamais cessé de faire des vœux et de prier pour son retour en Palestine et pour la restauration de sa liberté nationale.

Dominés par cette tradition, les Juifs se sont efforcés, à travers les siècles, de retourner au pays de leurs pères et d'y reconstituer un État. Dans les dernières décades, ils y sont retournés en masse. Ils ont redonné vie au désert, ressuscité leur langue, construit des villes et des villages et établi une communauté vigoureuse en pleine croissance dans sa vie économique comme dans sa vie culturelle. Ils n'aspiraient qu'à la paix, encore qu'ils aient toujours été prêts à se défendre. Ils ont apporté les bienfaits du progrès à tous les habitants du pays.

En l'année 1897, le 1er Congrès sioniste, inspiré par la vision d'un État juif conçue par Théodore Herzl, proclama le droit du peuple juif à ressusciter en tant que nation dans son propre pays.

Ce droit fut reconnu par la déclaration Balfour* du 2 novembre 1917 et réaffirmé par le mandat de la Société des Nations qui constitua une reconnaissance explicite et internationale des liens historiques du peuple juif avec la Palestine et de ses droits à reconstituer son foyer national.

L'holocauste nazie, qui anéantit des millions de Juifs d'Europe, démontre à nouveau l'urgence de reconstituer l'État juif et d'apporter ainsi une solution à la situation des Juifs déracinés en ouvrant la porte à tous les Juifs et en introduisant le peuple juif à rang d'égalité dans la famille des nations.

Les survivants de la catastrophe européenne tout comme les Juifs des autres pays ont proclamé leur droit à mener une vie de dignité, de liberté et de travail et sans se laisser rebuter par les obstacles ni les difficultés, ont tenté de façon ininterrompue d'immigrer en Palestine.

Au cours de la seconde guerre mondiale, le peuple juif de Palestine a apporté sa pleine contribution à la lutte des nations éprises de liberté contre le nazisme. Les sacrifices de ses soldats et les efforts de ses travailleurs lui ont acquis rang d'égalité avec les peuples qui ont fondé les Nations Unies.

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution en faveur de la création d'un État juif indépendant en Palestine et a invité les habitants du pays à prendre toutes mesures nécessaires en vue de rendre cette décision effective.

La reconnaissance par les Nations Unies du droit du peuple juif à se constituer un État indépendant ne saurait être révoquée. C'est au surplus le droit évident du peuple juif d'être une nation comme toutes les autres dans son propre État souverain.

En conséquence, nous, membres du Conseil national, représentant le peuple juif de Palestine et le mouvement sioniste mondial, réunis en assemblée solennelle en vertu des droits naturels et historiques du peuple juif et de la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, proclamons l'établissement de l'État juif de Palestine qui se nommera Israël [...].

* Par cette déclaration, le gouvernement britannique encourageait « l'établissement en Palestine d'un foyer national juif ».

Document 2 : La Charte nationale palestinienne

Extrait de la Charte nationale palestinienne (version approuvée en juillet 1968 qui reprend et amende la charte de fondation de l'O.L.P. de mai 1964).

"Cette charte s'appellera : la Charte nationale palestinienne.

Article premier : la Palestine est la patrie du peuple arabe palestinien ; elle constitue une partie inséparable de la patrie arabe, et le peuple palestinien fait partie intégrante de la nation arabe.

Article 2 : La Palestine, dans les frontières du mandat britannique*, constitue une unité territoriale indivisible.

Article 3 : Le peuple arabe palestinien détient le droit légal sur sa patrie et déterminera son destin après avoir réussi à libérer son pays en accord avec ses vœux, de son gré et selon sa seule volonté. [...]

Article 5 : Les Palestiniens sont les citoyens arabes qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'en 1947, qu'ils en aient été expulsés par la suite ou qu'ils y soient restés. Quiconque est né de père palestinien après cette date, en Palestine ou hors de Palestine, est également palestinien.

Article 6 : Les Juifs qui résidaient habituellement en Palestine jusqu'au début de l'invasion sioniste seront considérés comme Palestiniens.

Article 7 : Le fait qu'il existe une communauté palestinienne et qu'elle ait des liens d'appartenance d'ordre matériel, spirituel et historique avec la Palestine constitue une donnée indiscutable. C'est un devoir national que d'éduquer l'individu dans le sens de la révolution arabe. Tous les moyens doivent être employés afin de fournir un lien entre le Palestinien et son pays dans le sens le plus profond, tant spirituel que matériel. Il doit être préparé à la lutte armée et au sacrifice de ses biens et de sa vie dans le but de recouvrer sa patrie et de mener à bien la libération de son sol [...].

Article 15 : La libération de la Palestine est un devoir national afin de refouler l'invasion sioniste et impérialiste du sol de la patrie arabe et dans le but de purifier la Palestine de l'existence sioniste. La responsabilité intégrale en incombe à la nation arabe, aux peuples comme aux gouvernements, et à leur tête le peuple palestinien arabe. La nation arabe se doit de mobiliser tout son potentiel militaire, humain, matériel et spirituel dans le but d'assister activement le peuple arabe palestinien dans la libération de la Palestine et, dans le stade actuel de la révolution palestinienne armée, d'offrir sans ménagement au peuple arabe palestinien toute aide et tout soutien matériel et humain, de mettre à sa disposition tous les moyens et toutes les possibilités lui permettant de poursuivre la réalisation de son rôle d'avant-garde, de continuer sa révolution armée jusqu'à la libération de sa patrie [...]."

Cité par Elias Sanbar, *Les Palestiniens dans le siècle*, collection Découvertes Gallimard, no 201, 1994.

* Le territoire ainsi désigné englobe le territoire de l'État d'Israël

Questions

En confrontant les deux documents, répondez aux questions suivantes :

1. Dans quels contextes ces deux déclarations ont-elles été proclamées ?
2. Montrez que les revendications exprimées dans ces deux textes ne sont pas conciliables.
3. Quels arguments chacun met-il en avant pour justifier ses revendications ?
4. Montrez que le conflit entre Israéliens et Palestiniens implique également d'autres acteurs. Quels sont les appuis voulus par les Israéliens ? Quels sont les appuis voulus par les Palestiniens ?

Document 1. Carte sur les conséquences de la guerre des six jours [1967]

Document 2 : Discours d'Anouar El-Sadate* à la Knesset (20 novembre 1977)**

« Toute vie perdue dans la guerre est celle d'un être humain, qu'il soit arabe ou israélien. Toute femme qui perd son mari est un être humain qui a le droit de vivre dans une famille heureuse, qu'elle soit arabe ou israélienne. Les enfants qui sont privés des soins de leur père sont les enfants de chacun d'entre nous, en terre arabe ou en Israël, et nous avons le grand devoir de leur donner un présent heureux et un bel avenir. (...)

Vous voulez vivre avec nous dans cette partie du monde et je vous le dis en toute sincérité : nous vous accueillerons avec plaisir, parmi nous, avec plaisir et en sécurité. Ce point en lui-même constitue un tournant historique et décisif, car nous avons coutume de vous rejeter, et nous avons nos raisons. (...)

Je vous dis, en vérité, que la paix ne sera réelle que si elle est fondée sur la justice et non sur l'occupation des terres d'autrui. Il n'est pas admissible que vous demandiez pour vous-mêmes ce que vous refusez aux autres. Franchement, dans l'esprit qui m'a poussé à venir aujourd'hui chez vous, je vous dis : vous devez abandonner une fois pour toutes vos rêves de conquêtes. (...) Il y a de la terre arabe qu'Israël a occupée et qu'il continue à occuper par la force des armes. Nous insistons sur un retrait complet de ce territoire arabe, y compris Jérusalem arabe, Jérusalem où je suis venu comme dans une cité de paix, la cité qui a été et qui sera toujours l'incarnation vivante de la coexistence entre les fidèles des trois religions. (...)

Si vous avez trouvé la justification légale et morale de l'établissement d'une patrie nationale sur un territoire qui n'était pas le vôtre, alors il vaut mieux que vous compreniez la détermination du peuple palestinien à établir son propre Etat, une fois de plus, dans sa patrie. (...)

La paix n'est pas une manifestation de slogans qui la réclament afin de défendre des convoitises ou de dissimuler des ambitions. La paix, dans son essence, est opposée à toutes les convoitises et toutes les ambitions.»

Reproduit dans *L'Histoire*, n°212, juillet-août 1997.

* Anouar El Sadate, président de l'Egypte de 1970 à 1981.

** Knesset : parlement israélien.

QUESTIONS :

Question 1 : A l'aide des documents, relevez les causes de tension existant dans la région.

Question 2 : En quoi le visite du président Sadate à la Knesset marque-t-elle une évolution majeure dans les relations israélo-arabes ?

Question 3 : Sur quel espoir se fonde le président Sadate pour l'avenir du Proche Orient ? Quelles sont, selon lui, les conditions indispensables pour y parvenir ?

Question 4 : Que devient cet espoir au cours des années suivantes ?

Document 1 : carte « Israël, la Palestine et les pays arabes voisins en 1968 ».

Document 2 : Extraits du projet de résolution de l'Organisation des Nations Unies du 21 novembre 2008

« L'Assemblée générale,

[...] Notant avec préoccupation que plus de soixante années se sont écoulées depuis l'adoption de la résolution 181 (II) du 29 novembre 1947 et quarante et une depuis l'occupation du territoire palestinien, y compris Jérusalem-Est, en 1967,

[...] Rappelant que le Gouvernement de l'État d'Israël et l'Organisation de libération de la Palestine, représentante du peuple palestinien, se sont mutuellement reconnus, et que les deux parties doivent respecter intégralement les accords qu'elles ont signés,

[...] 1- Réaffirme qu'il faut parvenir à régler pacifiquement, sous tous ses aspects, la question de Palestine qui est au coeur du conflit arabo-israélien, et intensifier tous les efforts déployés à cette fin ;

[...] 11- Prend note du retrait d'Israël [en 2005] de la bande de Gaza et de certaines parties du nord de la Cisjordanie et du démantèlement des colonies de peuplement qui y étaient implantées,

[...] 16- Réaffirme son attachement, conforme au droit international, à la solution selon laquelle deux États, Israël et la Palestine, vivraient côte à côte dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières reconnues sur la base de celles d'avant 1967 ;

17- Souligne qu'il faut :

- a) Qu'Israël se retire du territoire palestinien occupé depuis 1967, y compris Jérusalem-Est ;
- b) Que les droits inaliénables du peuple palestinien, au premier rang desquels le droit à l'autodétermination et le droit de créer un État indépendant, soient réalisés ; [...]

Source : Projet de résolution présentée lors de la 63e session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 21 novembre 2008, publié *in* site des Nations Unies.

Questions

1. Présentez les deux documents (nature, source, contexte) et montrez qu'ils se complètent.
2. En utilisant les deux documents, expliquez les origines du conflit israélo-palestinien.
3. Montrez de quelle manière l'Organisation des Nations Unies cherche aujourd'hui à résoudre ce conflit.
4. A l'aide du document 1, expliquez pourquoi, dans le document 2, on emploie l'expression de « conflit arabo-israélien » plutôt que celle de conflit israélo-palestinien.

Document 1. Une évocation de l'action de David Ben Gourion par François Mitterrand.

« Je pense à l'émotion qui devait étreindre David Ben Gourion un jour de mai 1948 dans le musée de Tel Aviv lorsqu'il a lu les premières phrases de la déclaration d'indépendance [...] : "le pays d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif... c'est là qu'il écrivit la Bible et en fit don au monde..." [...]

Cet homme d'État philosophe et écrivain [...] n'a pratiquement jamais fait autre chose que d'aboutir dans cette unique pensée qui était la sienne : le retour, la terre, y bâtir un État, y faire fructifier la terre et donc créer une composante nouvelle dans les sillons anciens participant de la vie des hommes. [...]

On pense forcément à la paix quand on est dans une situation, du moins morale et psychologique de guerre. Ben Gourion constatait avec quelque lucidité mais aussi tristesse dans un de ses livres publié en 1965 – "Les regards sur le passé" – qu'il n'existait aucun espoir dans le sens de la paix et pourtant il continuait d'espérer en l'homme. Il affirmait : "Aussi étrange que cela puisse paraître, nous arriverons avec le temps à une alliance judéo-arabe. Ce n'est pas que je croie seulement à la nécessité vitale d'une coopération politique, économique et culturelle. Les conditions géographiques et historiques la rendent inévitable, indépendamment du temps nécessaire à sa réalisation. Le destin nous a placés proches dans cette partie de la terre. Nous ne quitterons pas notre pays, pas plus que les Arabes. Et à cette situation géographique commune s'ajoutent bien des ressemblances dans notre culture, notre langage et notre histoire. La coopération entre juifs et arabes peut transformer le Moyen-Orient en l'un des plus grands foyers culturels du monde comme il le fut jadis. Eux seuls peuvent accomplir cela".

Discours prononcé par François Mitterrand, président de la République Française, lors de sa visite officielle en Israël, le 27 novembre 1992 (1).

1. Cette visite officielle du président français intervient après l'interruption de la conférence de paix de Madrid, qui prévoyait des négociations entre Israël, les Palestiniens, la Syrie, la Jordanie et le Liban.

Document 2. Lettres de reconnaissance mutuelle échangées entre Messieurs Arafat et Rabin

Lettre de Yasser Arafat, président de l'Organisation de libération de la Palestine, reconnaissant l'État d'Israël (Tunis, 9 septembre 1993).

« Monsieur le Premier ministre,

La signature de la Déclaration de principes marque une nouvelle ère dans l'histoire du Proche-Orient. Dans cette ferme conviction, je voudrais confirmer les engagements suivants de l'OLP :

L'OLP reconnaît le droit de l'État d'Israël à vivre en paix et dans la sécurité.

L'OLP accepte les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

L'OLP s'engage dans le processus de paix du Proche-Orient et dans une résolution pacifique du conflit entre les deux parties et déclare que toutes les questions en suspens liées au statut permanent seront résolues par la négociation.

L'OLP considère que la signature de la Déclaration de principes constitue un événement historique inaugurant une époque nouvelle de coexistence pacifique, sans violence et sans autre acte qui pourrait mettre en danger la paix et la stabilité.

Ainsi, l'OLP renonce à recourir au terrorisme et à tout autre acte de violence et assumera la responsabilité sur l'ensemble des éléments et personnels de l'OLP, afin d'assurer le respect (de cet engagement), d'en prévenir les violations et de prendre des mesures disciplinaires contre les contrevenants.

Dans la perspective d'une ère nouvelle et de la signature de la Déclaration de principes, dans le cadre de l'acceptation palestinienne des résolutions 242 et 338 (1) du Conseil de sécurité, l'OLP affirme que les articles et les points de la Charte palestinienne qui nient le droit d'Israël à exister, ainsi que les points de la Charte qui sont en contradiction avec les engagements de cette lettre sont désormais inopérants et non valides.

En conséquence, l'OLP va soumettre à l'approbation formelle du Conseil national palestinien (CNP-Parlement en exil) les modifications nécessaires dans la Charte palestinienne.

sincèrement, Yasser Arafat, Président de l'OLP »

Lettre de Yitzhak Rabin, Premier ministre d'Israël, reconnaissant l'OLP comme représentant du peuple palestinien (Jérusalem, 10 septembre 1993).

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 9 septembre 1993, je souhaite vous confirmer qu'à la lumière des engagements de l'OLP qui y figurent, le gouvernement d'Israël a décidé de reconnaître l'OLP comme le représentant du peuple palestinien et de commencer des négociations avec l'OLP dans le cadre du processus de paix au Proche-Orient.

Yitzhak Rabin, Premier ministre d'Israël.

(1) la résolution 242 (de novembre 1967) du Conseil de Sécurité demande, dans sa version française, le « retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés ». La résolution 338 (d'octobre 1973) demande la cessez-le-feu et l'application de la résolution 242.

Questions

- 1) Quelle a été l'action de David Ben Gourion, telle qu'elle est évoquée dans les deux premiers paragraphes du document 1 ?
- 2) D'après le document 2, comment l'OLP a-t-elle réagi, dans un premier temps, à cette action ?
- 3) Quel est le but recherché par François Mitterrand dans cet extrait de discours ? Justifiez votre réponse. (document 1)
- 4) Montrez, à l'aide du document 2, pourquoi cet échange de lettres de septembre 1993 a été perçu comme une étape vers la paix au Proche-Orient.

Document 1 : Photographie - 17 septembre 1978 - Washington.

Anouar el-Sadate, président de la République arabe unie d'Egypte, Jimmy Carter, Président des Etats-Unis et Menahem Begin, Premier ministre d'Israël, à la Maison Blanche après la signature des accords de Camp David, le 17 septembre 1978. Par ces accords, l'Egypte reconnaît Israël qui, en échange, évacue le Sinaï occupé depuis 1967.

Cliché de N. Benami pour l'agence Gamma.

Document 2 : Photographie - 13 septembre 1993 - Washington.

A gauche, Itzhak Rabin, Premier ministre israélien ; au centre Bill Clinton, Président des Etats Unis ; à droite, Yasser Arafat, Président de l'OLP (Organisation de la Libération de la Palestine). Israël et l'OLP s'entendent sur une reconnaissance des territoires palestiniens. Israël reconnaît le droit aux Palestiniens de disposer d'un Etat.

Questions :

Question 1. Relever les points communs et les différences entre ces deux documents.

Question 2. Quel rôle ces photographies semblent-elles attribuer aux Etats-Unis vis-à-vis de la situation au Proche Orient ? Justifiez vos propos.

Question 3. Pour chaque document, précisez quel conflit les protagonistes cherchent à résoudre.

Question 4. En quoi ces images témoignent-elles ou non d'une évolution de la situation au Proche Orient ? Justifiez votre réponse.

DOCUMENT 1 - La production mondiale de pétrole brut de 1950 à 1972.

| | 1950 | | 1960 | | 1965 | | 1970 | | 1972 | |
|---------------------|--------------------|------|--------------------|-------|--------------------|-----|--------------------|------|--------------------|------|
| | millions de tonnes | En % | millions de tonnes | En % | millions de tonnes | En% | millions de tonnes | En % | millions de tonnes | En% |
| Etats-Unis | 289,0 | 53 % | 380,5 | 35% | 427,3 | 28% | 533,7 | 23% | 532,0 | 20% |
| Moyen-Orient (1) | 85,4 | 16 % | 261,7 | 24% | 412,0 | 26% | 692,9 | 30% | 895,4 | 35% |
| Reste du Monde | 166,9 | 31% | 443,9 | 41% | 712,0 | 46% | 1109,6 | 47% | 1171,5 | 45% |
| Production mondiale | 541,3 | 100% | 1086,1 | 100 % | 1551,3 | 100 | 2336,2 | 100% | 2598,9 | 100% |

D'après *L'Industrie Française du pétrole*, Publication de l'Union des chambres syndicales de l'Industrie du pétrole, 1972

DOCUMENT 2.

« Le 16 octobre [1973], l'OPEP1 abandonna la lente augmentation des prix pétroliers au profit d'une hausse brutale. Par une initiative sans précédent, et sans aucune discussion avec les consommateurs, six états du Golfe relevèrent unilatéralement de 70% le prix affiché du pétrole de 3,01 à 5,12 dollars. Les membres arabes de l'OPEP, réunis au Koweït, convinrent le lendemain de réduire leur production de 5 % et de continuer à diminuer de 5 % par mois jusqu'à ce qu'Israël accepte d'évacuer tous les territoires arabes occupés2.

Le 18 octobre, l'Arabie Saoudite annonça qu'elle irait au-delà du quota convenu en réduisant son extraction de 10 % jusqu'à ce que les conditions arabes sur le Moyen-Orient soient satisfaites. (...) Le 19 octobre, Nixon demanda au Congrès une aide de 2,2 milliards de dollars pour Israël, afin de payer l'équipement militaire expédié par le pont aérien. (...) On n'aurait pu choisir pire moment pour présenter cette demande d'aide. (...) La réaction arabe fut rapide. Le lendemain de notre annonce(...), l'Arabie Saoudite décréta un embargo total des exportations de pétrole aux Etats Unis.(...) La décision sur les prix prise le 16 octobre par l'OPEP, celle du 17 octobre au Koweït, sur les réductions de l'extraction arabe et l'embargo arabe du 20 octobre se combinèrent pour révolutionner le marché mondial du pétrole. (...) Réunis à Téhéran le 22 et 23 décembre, les ministres de l'OPEP firent passer le prix du pétrole de 5,12 à 11,65 dollars le baril [...]: en l'espace de deux mois, le pétrole avait augmenté de 387 %.

Il est maintenant évident que cette décision fut un des tournants dans l'histoire de ce siècle. (...) En quarante-huit heures, la facture pétrolière des Etats-Unis, du Canada, de l'Europe occidentale et du Japon avait augmenté de 40 milliards de dollars par an. C'était un coup colossal frappant balance des paiements, croissance économique, stabilité des prix et cohésion sociale [...]. Tous les pays concernés, y compris les producteurs eux-mêmes, durent affronter des changements véritablement sismiques de leurs structures intérieures. »

Henry KISSINGER3, *À la Maison-Blanche (1968-1973)*, T. 2, Fayard, 1979.

1 -Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole. Créée en 1960, elle rassemble cinq producteurs de brut puis treize, situés dans les pays du Sud. Parmi eux, les pays du golfe persique sont ceux qui ont les plus grosses réserves.

2 - La décision des pays de l'OPEP intervient suite au déclenchement de la guerre du Kippour. Le 6 octobre 1973, les troupes égyptiennes et syriennes lancent une offensive pour reconquérir les territoires occupés par Israël depuis 1967. Les Etats-Unis aident militairement Israël, l'URSS, les pays arabes. Le 25 octobre un cessez-le-feu met fin au conflit.

3- Henry Kissinger (né en 1923), diplomate américain qui a joué un rôle important dans la diplomatie américaine au cours de la Guerre Froide. En 1973, il est secrétaire d'Etat du président républicain de Richard Nixon.

QUESTIONS :

Question 1 : D'après le document 1, décrivez les évolutions de la production de pétrole brut entre 1950 et 1972 dont celle du Moyen-Orient. Quelle remarque majeure pouvez-vous en tirer ?

Question 2 : Construisez une chronologie des événements évoqués dans le document 2.

Question 3 : A l'aide des deux documents, expliquez pour quelles raisons le Moyen-Orient devient une région stratégique pour les Etats-Unis et le monde au début des années 1970 ?

Question 4 : Quelle est la décision prise par l'OPEP le 20 octobre 1973 ? Quel en fut le déclencheur ? Les principales conséquences pour le monde occidental relèvent de quel domaine ?

Question 5 : H. Kissinger parle dans son texte « d'un tournant majeur de l'histoire du siècle ». Expliquez et discutez cette affirmation.

Document 1 : Carte sur les enjeux et conflits au Proche-Orient en 2005

D'après la Documentation Photographique, n°7008, *Le Proche-Orient au XXème siècle*, décembre 1991, et n° 8027 *Du Maghreb au Moyen-Orient, un arc de crises*, juin 2002.

Document 2 : Débat sur la situation au Proche-Orient

Allocution du Premier Ministre, M. Dominique de Villepin, à l'Assemblée Nationale le 7 septembre 2006

« [...] Aujourd'hui le Proche-Orient nous oblige à l'action :

Il est au cœur d'un arc de crises qui s'étend de la Somalie à l'Afghanistan. Alors que la mondialisation ne cesse de créer de nouveaux liens et de nouveaux échanges, cette région semble au contraire s'enfermer toujours davantage dans une spirale de violence et de haine. Nous ne pouvons pas être indifférents à ce qui se joue au Liban, dans les Territoires palestiniens, à Damas, à Téhéran ou encore à Kerbala. Car le défi du Proche-Orient, c'est la paix, c'est notre capacité à faire vivre le dialogue et la tolérance entre les cultures. C'est la sécurité de nos compatriotes. Au cœur de cet arc de crise, se trouve le conflit israélo-palestinien. [...]

Quelle est la situation aujourd'hui ? Plus de 70% des Palestiniens vivent en dessous du seuil de pauvreté. La victoire du Hamas(1) aux élections législatives témoigne des frustrations du peuple palestinien. Dans le même temps, malgré le retrait de Gaza et la construction de la barrière de sécurité, les Israéliens ont besoin de garanties supplémentaires pour leur sécurité. Le conflit au Liban l'a encore montré. Plus que jamais les parties au conflit semblent incapables de parvenir seules à une solution. Si nous voulons sortir de cette impasse, il faut donc que la communauté internationale se mobilise avec bien plus de détermination et d'énergie qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. [...]

Dès 2003, en pleine crise irakienne, le président de la République l'affirmait : la force seule n'est jamais la solution. Les aspirations identitaires qui sont en jeu appellent d'autres réponses que la seule intervention armée. Aujourd'hui, l'Irak s'enfonce dans la violence et constitue un nouveau foyer de crise qui déstabilise la région et nourrit le terrorisme. N'oublions pas enfin que ces crises font le jeu de tous les extrémistes. Nous le voyons avec le terrorisme : qu'il cherche à frapper à l'intérieur ou à l'extérieur de nos frontières, il se greffe sur les conflits et instrumentalise la souffrance des populations. Contre le terrorisme, ce n'est pas une guerre qu'il faut engager. [...]

Site France diplomatie Ministère des affaires étrangères et européennes. <https://pastel.diplomatie.gouv.fr>

(1) Le Hamas est un mouvement politique palestinien islamiste qui ne reconnaît pas l'existence de l'État d'Israël.

Questions

- 1) Justifiez à l'aide de la carte la notion « d'arc de crises » utilisée par Dominique de Villepin. Indiquez les éléments qui peuvent expliquer la présence de conflits.
- 2) A l'aide des deux documents, montrez que les enjeux du Proche-Orient impliquent beaucoup d'acteurs, à des échelles différentes.
- 3) A partir de ce discours, présentez la position de la France dans ces conflits du Proche-Orient.

II. L'Amérique latine

1. Exercices qui portent sur un document

Document : La situation politique en Amérique latine depuis les années 1970.

« De Pinochet à Lula, quels sont les temps forts des trente dernières années en Amérique latine ?

Dans les années 1970, l'Amérique latine était la proie des militaires putschistes d'extrême droite -ils avaient pris le pouvoir en Argentine, au Chili, au Brésil, en Uruguay, en Bolivie et dans plusieurs pays d'Amérique centrale- et des révolutionnaires. Le continent était l'otage des « gorilles »(1) et des guérilleros. Les uns et les autres, pour l'essentiel, ont disparu au fil des années 1980. [...] Les régimes militaires ont dû laisser la place à des régimes civils. Les guérillas, elles, ont échoué, du fait de leur subordination(2) à Cuba et à l'Union soviétique, et parce que les sociétés latino-américaines ont des classes moyennes suffisamment importantes pour qu'une révolution à la cubaine ne soit plus possible. [...] Ce sous-continent est aujourd'hui clairement du côté de la démocratie représentative - avec tous les défauts et les manques qui persistent. Les droits de l'Homme y sont mieux respectés qu'avant, les médias plus libres, la société civile plus active. [...]

Les États-Unis ont soutenu les dictatures puis les processus de démocratisation. L'antiaméricanisme dans le monde de l'après-11 septembre et depuis l'intervention en Irak sera-t-il durable ?

Depuis la fin du XIXe siècle, les États-Unis sont intervenus dans les affaires latino-américaines, la plupart du temps pour défendre des intérêts économiques, parfois pour des raisons géopolitiques. Cela générant, surtout dans la gauche latino-américaine, un nationalisme antiaméricain puissant. A partir des années 1960, Washington a soutenu des dictatures aberrantes. Les choses ont changé avant même la fin de la Guerre froide, en raison de la lutte contre l'URSS. Des présidents comme Jimmy Carter ou même Ronald Reagan ont pris la défense des droits de l'Homme, au Chili ou en Argentine.

Avec la mise en œuvre des réformes économiques, il y a eu une quasi-disparition de l'antiaméricanisme et une convergence avec les États-Unis sur beaucoup de thèmes, notamment sous Bill Clinton, qui a été le président le plus populaire en Amérique latine depuis Kennedy.

Et aujourd'hui ?

Avec George W. Bush, pour des raisons extérieures à la région, on assiste à une renaissance de l'antiaméricanisme. Mais les intérêts concrets de la plupart des pays d'Amérique latine restent très liés à Washington, indépendamment de la politique internationale de tel ou tel gouvernement américain. Le Mexique a besoin d'un accord migratoire avec les États-Unis. Lula, un chef d'État plutôt de gauche, est obligé de s'entendre avec eux. »

Source : Extraits d'une interview de Jorge G. Castaneda, intellectuel et homme politique mexicain, recueillie par J.-M. Caroit et publiée dans le 2e supplément au *Monde*, n°18235, du 12 septembre 2003 (2e supplément spécial intitulé « 1973, l'autre Amérique » et publié en collaboration avec le journal espagnol *El País*).

(1) « gorilles » : surnom donné aux militaires d'extrême droite ayant pris le pouvoir dans de nombreux pays d'Amérique latine dans les années 1970

(2) subordination : situation de dépendance, de soumission

Questions

1. Pourquoi peut-on dire que l'Amérique latine des années 1970 était soumise à une double violence politique ?
2. Pourquoi les États-Unis cherchent-ils à exercer leur influence en Amérique latine ? Leur attitude a-t-elle évolué depuis les années soixante ?
3. Quelle est la situation politique actuelle du continent latino-américain ?
4. Comment J.G. Castaneda explique-t-il la disparition des deux formes de violence des années 1970 ?
5. Quel sentiment vis-à-vis des États-Unis domine actuellement chez les populations latinoaméricaines ? Ce sentiment est-il partagé par les autorités politiques de ces mêmes États latino-américains ? Pourquoi d'après J.G. Castaneda ?

Document. Affiche du COBA, Comité pour le boycott du Mondial de Football en Argentine, 1978.

Source : International Institute of Social History.

<http://www.iish.nl/collections/tourism/index.php>

En 1978, l'Argentine organise la coupe du Monde de Football. A cette occasion, le Comité pour le boycott du Mondial de Football en Argentine (COBA) lance un appel relayé en Europe par des intellectuels tels Jean-Paul Sartre. Le Comité dénonce la situation politique en Argentine. Le régime argentin espère, avec l'organisation de la compétition, améliorer son image internationale. Sans réel écho dans le monde sportif, le boycott n'affectera pas la compétition, finalement remportée par l'Argentine.

QUESTIONS:

Question 1 : Décrivez les différentes parties de l'image en précisant à qui ou à quoi chacune d'elle fait allusion.

Question 2 : Que suggère ce document sur le régime politique de l'Argentine en 1978? Justifiez votre réponse.

Question 3 : Face à ce régime, que proposent les auteurs de ce document et pourquoi ?

Question 4 : Qu'est-ce que cet exemple nous dit de la position et de l'activité des Etats-Unis vis-à-vis des Etats de l'Amérique latine dans les années 80 ? Cette position est-elle généralisable à l'ensemble de l'Amérique latine ? Justifiez votre propos.

Document. Conférence de Georges Couffignal, Directeur de l'institut des Hautes Études de l'Amérique du Sud. Colloque Amérique latine, 10 juin 1998

« De la dictature à la démocratie

L'Amérique latine est entrée en démocratie et a franchi sur ce terrain un point de non retour. C'est en effet le seul continent dans lequel il n'y a d'autre légitimité que démocratique.

Après la chute du mur de Berlin, toute légitimation de régime autoritaire par les États-Unis est devenue obsolète.

Les États-Unis ne peuvent que soutenir, aujourd'hui, la démocratie dans ce continent. Dans les années 80 et 90, avec les conflits centre-américains, ils étaient engagés dans la démonstration de ce que l'on a appelé le théorème de Jane Kirkpatrick. L'ambassadrice américaine à l'ONU avait dit alors : "la grande différence entre le monde capitaliste et le monde communiste c'est que dans le monde capitaliste on peut sortir de la dictature". Puis, les USA ont poussé les militaires hors du devant de la scène au Salvador en 83, au Honduras, au Guatemala en laissant la place aux civils. Les régimes militaires arrivés au pouvoir avec le soutien des classes moyennes, avaient tous échoué économiquement. La démocratie était perçue comme le moyen de résoudre un certain nombre de problèmes de pauvreté. A l'épreuve, cela n'a pas été.

Les nouveaux régimes démocratiques devaient gérer le changement de régime politique et de modèle de développement économique en passant d'une économie protégée à une économie ouverte. La pauvreté et les inégalités sociales sont restées croissantes (30 millions de pauvres supplémentaires selon la Banque mondiale).

Cette situation a entraîné un certain désenchantement de la démocratie, avec une montée de la criminalité. Aujourd'hui, l'Amérique latine est le continent où il y a la plus grande délinquance. [...]

Les points positifs

Tous les États de l'Amérique Latine se sont engagés dans des processus de modernisation. Il n'y a pas un pays qui ne se soit engagé dans des réformes de sa justice - or, l'État de droit s'installe d'abord par un appareil judiciaire qui puisse fonctionner - et dans des réformes fiscales : la TVA et l'impôt sur le revenu se sont installés un peu partout.

L'intégration des pays latino-américains au sein d'ensembles régionaux tels que le Mercosur transforme les cultures. Dans la plupart des pays de l'Amérique latine, l'État a existé très tôt mais le concept de nation était loin d'avoir pu se développer. Les processus d'intégration sont d'autant plus faciles. Les conflits armés sont en voie d'apaisement. L'Amérique latine est la seule région du monde où il n'y a plus de conflit frontalier, hormis entre le Pérou et l'Équateur. Mais lorsque ceux-ci prennent les armes, les Latino-américains eux-mêmes règlent l'affaire au plus vite et les armes se taisent. L'Amérique latine, comme l'Europe, est entrée dans une paix durable, assise sur des processus d'intégration et des changements culturels profonds. L'Amérique latine va de l'avant !

Lettre d'Alerte aux réalités internationales d'août-septembre 1998.

Questions

- 1) Que nous apprend ce document sur l'évolution politique de l'Amérique latine depuis la fin des années 1980 ? Qu'est-ce qui a permis ce changement ?
- 2) Montrez, à l'aide du document, quelles évolutions permettent à l'Amérique latine de mieux s'affirmer à l'échelle internationale.
- 3) Quelles difficultés subsistent ? En quoi peuvent-elles menacer la stabilité politique de cette région ?

Document. Le pouvoir perdu des militaires ?

« C'était hier... Nous sommes en juin 1982 dans l'Atlantique Sud. Après le débarquement des troupes britanniques et de durs combats (plus de mille morts), les militaires argentins capitulent aux îles Malouines. Un an plus tard, la junte¹ cède le pouvoir à un gouvernement civil. La défaite argentine donne, aussi, un coup d'accélérateur au processus de démocratisation en cours.

Comme des dominos, les dictatures tombent l'une après l'autre. Après l'Équateur (1979), le Pérou (1980), la Bolivie (1982) et l'Argentine (1983), la vague de démocratisation atteint l'Uruguay (1984), le Brésil (1985), le Paraguay (1989) et le Chili (1990). Quant aux pays de l'Amérique centrale, presque tous en proie à des guerres civiles, ils cessent d'être un enjeu de la guerre froide à partir de la chute du mur de Berlin.

Depuis la fin des dictatures, les militaires qui pratiquement partout ont réussi à s'autoamnistier, ont adopté un profil bas. Ils avaient, c'est vrai, tout à se pardonner. Responsables des violations des droits de l'homme (30.000 morts ou disparus en Argentine, 3.000 au Chili, au moins 1.000 en Bolivie), ils ont souvent aussi plongé leur pays dans le chaos économique. Avec une notable exception : le Chili, dont l'assainissement spectaculaire a été amorcé sous Pinochet. Mais, ailleurs, la crise de la dette, l'hypertrophie² des administrations, l'hyperinflation sont imputables à l'impéritie³ des dictatures militaires.[...]

Au Chili, où la junte d'Augusto Pinochet⁴ se maintint pendant dix-sept ans, leur participation au jeu politique n'a jamais cessé. En cédant le pouvoir en 1990, l'ex-dictateur est devenu commandant en chef des armées. Avec le départ à la retraite de Pinochet en mars prochain (âgé de 82 ans, il deviendra sénateur à vie), l'armée ne perdra pas son autonomie financière, prévue par la Constitution au moyen d'un mécanisme insolite : 10 % des exportations de cuivre, soit environ 1,5 milliard de francs, sont alloués à un budget d'achat d'armes (indépendant du budget voté par le Parlement).[...]

Aussi surprenant que cela puisse paraître, l'image des militaires n'est pas désastreuse. Un sondage réalisé en mai-juin 1995 dans huit pays (Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Paraguay, Pérou, Uruguay, Venezuela) a montré que les populations soutenaient fermement la démocratisation. Mais 20 % des personnes interrogées estimaient aussi que « dans certaines circonstances, un gouvernement autoritaire est préférable à un gouvernement élu démocratiquement ». En réalité, l'image des forces armées dépend également du souvenir qu'a laissé leur passage au pouvoir.

Axel Gylden, Annie Gasnier et Francis Huertas, *Le pouvoir perdu des militaires*, Le Point n°1318 -1319, décembre 1997.

Notes :

(1) Junte : gouvernement à caractère autoritaire, le plus souvent militaire, issu d'un coup d'Etat.

(2) Hypertrophie : développement excessif, anormal.

(3) Impéritie : manque de capacité pour mener à bien la fonction que l'on exerce.

(4) Augusto Pinochet Ugarte (1915-2006), Commandant des forces armées, il prend la tête de la junte militaire qui renverse le président socialiste Allende en septembre 1973. Il est président de la République chilienne de 1974 à 1990, puis sénateur. Arrêté en octobre 1998, il est inculpé par la justice de son pays en 2001 mais bénéficie l'année d'un non-lieu pour sénilité. A nouveau poursuivi par la justice en 2004, pour sa responsabilité dans de nombreux crimes commis sous la dictature, sa disparition en 2006 clôt son jugement.

Questions :

Question 1 : A quelle date a été écrit l'article ; quel est son thème général ?

Question 2 : Quel est l'événement qui explique la chute des militaires en Argentine et quand a-t-elle lieu ?

Question 3 : Relevez les causes qui expliquent en partie la chute des dictatures d'Amérique latine ?

Question 4 : Le Chili connaît-il exactement la même évolution que les autres Etats concernés par ce document ? Justifiez votre réponse.

Question 5 : La situation politique décrite par le document est-elle toujours d'actualité ? Justifiez votre propos.

2. Exercices qui portent sur deux documents

Document 1 : Extrait du « message aux peuples du Monde » d'Ernesto Che Guevara* lu à la tribune de la Tricontinentale (Asie, Afrique et Amérique Latine) par Fidel Castro à Cuba le 18 avril 1967.**

« L'Amérique, continent oublié par les dernières luttes politiques de libération, qui commence à se faire entendre à travers la Tricontinentale par la voix de l'avant-garde de ses peuples, qui est la Révolution cubaine, aura une tâche d'un relief beaucoup plus important : celle de créer le Deuxième ou le Troisième Vietnam du monde***.

En définitive, il faut tenir compte du fait que l'impérialisme est un système mondial, stade suprême du capitalisme, et qu'il faut le battre dans un grand affrontement mondial. Le but stratégique de cette lutte doit être la destruction de l'impérialisme. Le rôle qui nous revient à nous, exploités et sous-développés du monde, c'est d'éliminer les bases de subsistance de l'impérialisme : nos pays opprimés, d'où ils tirent des capitaux, des matières premières, des techniciens et des ouvriers à bon marché et où ils exportent de nouveaux capitaux (des instruments de domination) des armes et toutes sortes d'articles, nous soumettant à une dépendance absolue.

L'élément fondamental de ce but stratégique sera alors la libération réelle des peuples ; libération qui se produira à travers la lutte armée, dans la majorité des cas, et qui prendra inéluctablement en Amérique la caractéristique d'une Révolution socialiste.

En envisageant la destruction de l'impérialisme, il convient d'identifier sa tête, qui n'est autre que les Etats-Unis d'Amérique. »

* Ernesto Guevara (1928-1967), dit Che Guevara : théoricien révolutionnaire marxiste partisan de la lutte armée et de la révolution populaire. Membre de la guérilla cubaine, il participa auprès de Fidel Castro à la prise de pouvoir, puis à l'installation d'un régime socialiste. Il est tué en 1967 par des militaires boliviens, pays où il tente d'installer une guérilla marxiste révolutionnaire.

** Tricontinentale : conférence internationale réunissant les pays non alignés. Elle se déroule à Cuba.

*** Vietnam : allusion au conflit qui, de 1962 à 1975, oppose le Sud Vietnam aidé par les Etats-Unis à la guérilla sud-vietnamienne soutenue et aidée par les forces militaires nord-vietnamiennes et les pays du bloc communiste en particulier la Chine et l'URSS. Il se solde par le triomphe des forces communistes. Ce conflit est symbolique de la lutte entre l'impérialisme américain et le monde communiste.

Document 2 : Carte sur l'Amérique latine dans les années 1960-1970

Questions :

Question 1 : Sous quelles formes se manifeste l'influence des États-Unis en Amérique latine dans les années 1960-1970 ?

Question 2 : Que recherchent les États-Unis en Amérique latine à travers cette politique ? Comment Ernesto Che Guevara qualifie-t-il cette politique ?

Question 3 : Pourquoi et comment Che Guevara envisage-t-il de s'opposer à l'influence américaine ?

Question 4 : A l'aide des deux documents, montrez que l'Amérique latine est un enjeu de la guerre froide.

Document 1 : Notes secrètes du directeur de la C.I.A. (15 et 16 septembre 1970)

Transcriptions des ordres du président Nixon, le 15 septembre 1970 :

« Une chance sur dix peut-être, mais sauvons le Chili ! Cela vaut la peine ; [...] pas d'implication de l'ambassade¹ ; dix millions de dollars disponibles et plus si nécessaire; un emploi à temps plein pour nos meilleurs éléments ; une stratégie : étrangler l'économie ».

Compte-rendu de réunion sur la situation chilienne, le 16 septembre 1970 :

« Le directeur a annoncé que le président Nixon avait décidé qu'un régime Allende² au Chili n'était pas acceptable pour les Etats-Unis. Le président a demandé à l'Agence³ d'empêcher Allende d'accéder au pouvoir et de le renverser. Le président a dégagé 10 millions de dollars à cet effet, si nécessaire. De plus, l'Agence doit mener à bien cette mission sans coordination avec les ministères des affaires étrangères ou de la défense ».

Richard Helms, directeur de la CIA, notes déclassifiées en 1998, reproduites dans *Le Monde*, 11 décembre 1998.

Document 2 : Communiqué de la junte militaire chilienne, le 11 septembre 1973

« Compte tenu de la très grave crise économique, sociale et morale qui détruit le pays, de l'incapacité du gouvernement à prendre des mesures pour mettre fin au développement du chaos, de l'accroissement constant de groupes paramilitaires organisés et entraînés par l'Unité populaire qui conduit le Chili à une guerre civile inévitable.

Les forces armées et les carabiniers⁴ déclarent que :

1. Le président de la République doit immédiatement remettre sa haute charge aux forces armées et aux carabiniers ;
2. Les forces armées chiliennes et les carabiniers sont unis pour assumer la mission historique du combat pour la libération de la patrie du joug marxiste et le rétablissement de l'ordre et de la loi constitutionnelle ;
3. Les travailleurs du Chili peuvent être certains que les avantages économiques et sociaux obtenus jusqu'à présent ne souffriront pas de changements fondamentaux ;
4. La presse, les émetteurs de radio et les chaînes de télévision de l'Unité populaire doivent suspendre dès maintenant leurs activités dans le domaine de l'information. Sinon, ils seront pris d'assaut par les forces terrestres et aériennes ;
5. La population de Santiago doit demeurer chez elle pour éviter le massacre d'innocentes victimes.

Signé : général Augusto Pinochet Ugarta (commandant l'armée de terre), amiral José Toribio Marino Castro (commandant la marine), général Gustavo Leigh Guzman (commandant l'armée de l'air), général Mendoza Duran (commandant par intérim les carabiniers).

Source : Agence Reuter, *Le Monde*, 13 septembre 1973.

1 - L'ambassade des Etats-Unis à Santiago-du-Chili.

2- Salvador Allende (1908-1973), socialiste élu président de la République du Chili le 24 octobre 1970, à la tête de l'Unité populaire, une alliance de partis de gauche.

3 -Agence centrale de renseignement et d'espionnage des Etats-Unis ou CIA.

4 - Policiers.

Questions :

- 1) Relevez dans les documents les acteurs intérieurs et extérieurs qui prennent part à la vie politique du Chili.
- 2) Quelle attitude les Etats-Unis ont-ils adoptée dès le début des années 1970 ? Pourquoi l'ambassade et les ministères américains sont-ils tenus à l'écart ? (document 1).
- 3) Quel nom donne-t-on à la prise de pouvoir présentée dans le document 2 ? Quelles en sont les caractéristiques ?
- 4) En quoi ces événements sont-ils typiques de la situation politique en Amérique latine dans les années 1970 ?

Document 1 : Extraits du rapport de la Commission du Sénat des États-Unis sur les activités des services secrets américains au Chili (décembre 1975)

« L'action des services secrets a constitué un élément clé de la politique étrangère américaine envers le Chili. [...] Durant l'année 1970, le gouvernement américain, en secret a tenté d'empêcher l'accession d'Allende (1) à la présidence du Chili. Quand ces efforts se sont révélés vains, le soutien des services secrets à l'opposition s'est intégré dans une politique officielle déclinant trois aspects : l'aide clandestine aux forces d'opposition, une attitude diplomatique "froide mais correcte" et des pressions économiques. Au total, les États-Unis étaient passés d'un soutien aux forces chiliennes considérées comme démocratiques et progressistes à la promotion et l'encouragement du renversement d'un gouvernement démocratiquement élu.

Une des justifications de l'intervention des services secrets dans la politique chilienne a été clairement énoncée par Henry Kissinger (2) dans ses déclarations à la presse le 16 septembre 1970 [...] : « Je n'ai encore rencontré personne qui croie sérieusement que, dans l'hypothèse où Allende l'emporte, on puisse vraisemblablement voir une autre élection libre au Chili. Dès lors, il est facile de prévoir qu'en cas de victoire d'Allende, il y a une bonne chance qu'il établisse à terme un gouvernement plus ou moins communiste. Dans ce cas, nous n'aurions plus seulement affaire à un régime communiste sur une île au large de nos côtes (Cuba) qui n'a pas traditionnellement d'influence sur l'Amérique latine, mais on en aurait un dans un État latino-américain majeur susceptible de s'étendre à, par exemple, l'Argentine, le Pérou et la Bolivie.[...]" [...]

Quand les actions des services secrets au Chili ont été révélées à l'opinion publique, le prix à payer est apparu évident. Les États-Unis ont été perçus comme ayant contrevenu, à travers leurs opérations clandestines, non seulement à leurs déclarations officielles, mais également à leurs engagements internationaux et à leurs idéaux historiques. [...] Il est clair que le coup le plus important, même quand les opérations clandestines sont demeurées secrètes, a été porté aux principes mêmes défendus par les États-Unis, en matière de relations internationales et de gouvernement constitutionnel et démocratique. »

Source : Département d'État des États-Unis.

(1) Salvador Allende a été élu par le Congrès à la présidence du Chili fin octobre 1970, après les élections législatives qui ont eu lieu le 4 septembre 1970; le 11 septembre 1973, il a été renversé par un coup d'état militaire organisé avec l'appui des États-Unis.

(2) Henry Kissinger est, en 1970, Conseiller à la Sécurité auprès du président des États-Unis.

Document 2 : Un organisme indépendant analyse les relations des États-Unis avec l'Amérique latine.

« Il nous est impossible de nous rappeler d'une époque où se présentaient de meilleures conditions pour une coopération constructive et soutenue entre les nations américaines - et où les bénéfiques potentiels d'une telle coopération auraient été supérieurs. La guerre froide est terminée et la politique latino-américaine des États-Unis n'est plus façonnée par des préoccupations sécuritaires. Les inquiétudes latino-américaines au sujet d'une domination politique et économique des États-Unis dans la région ont disparu, avec les craintes d'une intervention unilatérale des États-Unis. Aujourd'hui, à travers les Amériques (1), nous voyons une convergence d'intérêts et de valeurs - autour de la démocratie politique, la compétitivité globale et le progrès économique et social.

Source : *Les Amériques en 1993*, rapport du Dialogue interaméricain, Washington, Aspen Institute, 1992, cité par O. Dabène, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, éditions Armand Colin, 2006 (6e édition)

(1) l'ensemble des États du continent américain, voire les États des Caraïbes.

NB : l'Aspen Institute est un organisme indépendant de tout pouvoir politique né en 1949 à Aspen dans le Colorado. Il se propose d'aider les décideurs issus d'horizons divers à identifier et analyser les problèmes du monde contemporain en vue d'y apporter des réponses éventuelles.

Questions

1) « La politique latino-américaine des États-Unis n'est plus façonnée par des préoccupations sécuritaires." (document 2). Quelles étaient ces préoccupations sécuritaires d'après le document 1 ? Était-ce le seul motif justifiant l'intervention des États-Unis en Amérique latine ?

2) Selon le document 1, de quelle manière les États-Unis ont-ils agi pour s'assurer la soumission du Chili ?

3) Quels principes politiques défendent les États-Unis ? Dans le document 1, les États-Unis ont-ils agi en conformité avec ces principes ?

4) Selon le document 2, comment se caractérisent les relations entre les États-Unis et les pays d'Amérique latine à partir de 1992 ? Qu'est-ce qui favorise l'établissement d'une telle relation ?

Document 1 : La situation du Nicaragua en 1990.

« Le 25 février 1990, devant plus de 5000 observateurs et journalistes, Violeta Barrios de Chamorro, la candidate de la très hétérogène coalition Union Nationale d'Opposition (UNO), a facilement battu Daniel Ortega, candidat à sa propre succession pour le Front Sandiniste de Libération Nationale (FSLN). [...]

Les effets conjugués de la guerre¹, de l'embargo², décrété [en 1985] par les États-Unis et des erreurs économiques des sandinistes ont produit un appauvrissement du pays sans équivalent. Malgré une aide soviétique de 2 milliards de dollars en dix ans, le Nicaragua est devenu le pays le plus pauvre d'Amérique.

[...] Parallèlement, l'évolution sur la scène internationale ne favorisait guère le gouvernement sandiniste. Le 24 mars 1989, le président George Bush obtenait un accord bipartisan³, sur les grandes lignes d'une nouvelle politique centraméricaine des États-Unis mettant l'accent sur la démocratisation politique. De plus, le ministre des affaires étrangères soviétique, Edouard Chevardnadze, venait le 6 octobre à Managua signifier aux sandinistes que l'URSS était en concordance avec les États-Unis sur ce point. Dans ces conditions, D. Ortega était acculé à faire des concessions. [...] Il s'engageait devant ses collègues centraméricains à avancer la date des élections, à réformer le code électoral et la loi sur les médias et à accepter une supervision internationale de tout le processus électoral par l'ONU et l'Organisation des États Américains (OEA). »

L'État du monde 1991, sous la direction de Serge Cordellier et Catherine Lapautre, Éditions La Découverte, 1990.

- (1) La guerre civile contre les Contras (voir document 2).
- (2) Embargo : blocage des échanges commerciaux.
- (3) Accord bipartisan : accord entre les Républicains et les Démocrates

Document 2 : Le sandiniste Daniel Ortega remporte l'élection présidentielle de 2006.

« Le sandiniste Daniel Ortega, combattu par Washington, dans la dernière décennie de la Guerre froide, a remporté l'élection présidentielle au Nicaragua dès le premier tour (...). Après dépouillement de 90 % des suffrages, il totalisait 38 % des voix et possédait une avance de neuf points sur le candidat soutenu par les États-Unis (...).

Après avoir pris la tête de la révolution sandiniste de 1979 contre la dictature d'Anastasio Somoza, Ortega s'était allié à l'URSS et à Cuba avant de combattre les rebelles "Contras", soutenus par Washington, dans une sanglante guerre civile qui a fait 30 000 morts. Défait lors de la présidentielle de 1990, Ortega a été tenu à l'écart du pouvoir pendant 16 ans. Son retour est une victoire pour le Vénézuélien Hugo Chavez, qui tente de constituer un front latino-américain de résistance aux États-Unis. "L'Amérique latine cesse à tout jamais d'être l'arrière-cour de l'empire nord-américain. Yankee Go Home! Cette terre est la nôtre. C'est notre Amérique", a déclaré Chavez (...).

Le Venezuela a soutenu la campagne d'Ortega en fournissant des engrais et du carburant aux mouvements sandinistes. Caracas devrait désormais financer certains programmes sociaux au Nicaragua, second pays le plus pauvre du continent après Haïti. (...).

Daniel Ortega, 60 ans, a nettement adouci sa rhétorique et défend désormais un programme de centre-gauche. Il est favorable à un accord de libre échange avec les États-Unis et affirme n'avoir aucun intérêt à s'affronter de manière frontale à Washington. Les États-Unis craignent toutefois que le Nicaragua d'Ortega ne soit tenté de rejoindre le front constitué par Cuba et le Venezuela.

L'administration Bush avait récemment menacé de réduire ses aides et investissements si Ortega était élu. Certains membres du gouvernement, comme Elliott Abrams, du Conseil de sécurité nationale, ont été au coeur du scandale Iran-Contra, quand les États-Unis vendaient secrètement des armes à l'Iran pour financer les "Contras". Mardi, la Maison-Blanche a fait savoir que la coopération des États-Unis avec le nouveau gouvernement nicaraguayen serait subordonnée à son respect des principes démocratiques. (...).

L'Express, 8 novembre 2006 (www.lexpress.fr).

Questions

- 1) Pourquoi ces deux documents sont-ils complémentaires ?
- 2) Quels éléments montrent qu'un pays d'Amérique latine comme le Nicaragua a représenté un enjeu dans l'affrontement des deux superpuissances, États-Unis et URSS ? (documents 1 et 2)
- 3) A travers l'exemple du Nicaragua, montrez que la fin de la Guerre Froide modifie la situation politique de l'Amérique Latine. (document 1)
- 4) D'après le document 2, le rôle et les modes d'intervention des États-Unis en Amérique latine ont-ils évolué depuis la fin de la Guerre Froide ?

Document 1 : Carte sur l'Amérique latine au milieu des années 1970

D'après Olivier DABENE, *L'Amérique latine à l'époque contemporaine*, coll. Cursus, éd. Armand Colin, 1994.

Document 2 : Caricature de Jean Plantu

Publiée dans *Les cours du caoutchouc sont trop élastiques*, éd. Maspero, 1982.

Questions

1. La carte du document 1 présente trois régimes politiques. Lequel est décrit par le document 2 ? Justifiez par des exemples précis.
2. De quelles façons l'Amérique latine est-elle engagée dans la Guerre froide ? (doc. 1)
3. D'après les documents, quelles relations le sous-continent entretient-il avec les États-Unis au début des années 1980 ?